12e ANNÉE N° 2553 — PARAIT LE SAMEDI — 14 MAI 1921

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Neuf francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

DÉMOCRATIE et DISCIPLINE

Les régimes politiques fondés sur l'autorité ont surtout besoin de tolérance, et ceux dont le principe est la liberté, de discipline.

Si la discipline fait défaut à la démocratie, rien ne la préserve de l'anarchie,

La discipline n'exige la suppression d'aucune liberté : liberté de conscience, liberté de réunion et d'association, liberté syndicale, etc., toutes ces libertés, qui sont devenues pour nous autant de droits, sont compatibles avec la discipline exacte et ferme, dont la démocratie a besoin. Mais la liberté de conscience n'entraine point nécessairement l'indiscipline des mœurs, ni la liberté d'association, la conspiration organisée contre les institutions républicaines, ni la liberté syndicale, le désordre de l'usine et le gâchis dans la production.

La démocratie périt par la corruption des mœurs publiques, et surtout par celle des mœurs gouvernementales et parlementaires : si elle ne trouve pas en elle-même le moyen de s'en préserver, elle finit par demander ce moyen à un César

La démocratie essaye de s'organiser par le libre fonctionnement des partis politiques ; mais pourra-t-elle subsister en tolérant dans son sein le complot permanent de ceux qui se proposent de la renverser pour établir la dictature d'une clique bolcheviste, avec les encouragements ou la connivence de ses pires ennemis, qui sont toujours ceux de la France ?

La démocratie s'efforce d'introduire dans les rapports entre le Capital et le Travail l'application de ses propres principes : plus de liberté, plus de fraternité. Ce n'est pas pour faire régner dans les ateliers la tyrannie syndicale, le communisme de la paresse, la solidarité imbécile des gâcheurs de travail, des « malthusiens » de la production.

La liberté, oui ; mais dans l'ordre. L'égalité, oui ; mais pour la sélection des plus coupables et des plus dignes. La fraternité, oui ; mais pour le progrès et la justice.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

La Fédération départementale des Mutilés s'est réunie samedi 5 courant, à Digne.

M. Colomb, a profité de cette première séance pour remercier le Conseil de la Fédération de l'avoir élu Président à l'unanimité et l'a assuré de son entier dévouement.

Une commiseion de contrôle composée de 4 membres a été désignée.

Le Président expose ensuite comment il fut amené à faire des démarches auprès de l'Intendance et de la Trésorie pour activer le paiement de rappels d'arrérages de pensions. Ces demandes eurent du succès puisque tout le stock de feuilles de décompte en souffrance est presque entièrement liquidé.

Au sujet de l'article 64, lecture a été donnée de la protestation élevée par les Présidents d'associations contre le compte rendu du syndicat médical des Basses-Alpes. Malgré toute la bonne volonté de la Fédération, elle ne peut entrer en pourparlers avec le Syndicat médical que sur des bases légales. Tout en reconnaissant que le tarif proposé par le Ministère laisse à désirer sous beaucoup de rapports, les mutilés ne peuvent que l'accepter en attendant mieux.

La Fédération proteste contre la gestion financière du Comité départemental où jusqu'à maintenant elle ne comptait que 3 membres.

A la prochaine réunion qui ne se fera pas attendre 6 mois, comme nous l'espérons, des propositions pourront être faites.

Le trésorier de la Fédération nous a exposé ensuite les comptes financiers de la Fédération qui furent approuvés.

*
* *

Nous recevons trop tard, pour pouvoir l'insérer, le compte rendu de l'Amicale des Mutilés. Nous le publierons samedi prochain.

FILM LOCAL

A propos des "VAMPIRES"

Je m'adresse au public qui chaque samedi soir va au Cinéma. Vous en êtes n'est-ce pas? Vous avez raison. Le cinéma à Sisteron sur tout, est un plaisir hebdomadaire dont il ne faut point se priver. Disant cela, je ne veux pas le moins du monde faire de la réclame pour le Directeur qui a eu l'heureuse idée de passer « Les Vampires ». Nous y voilà. Avez-vous remarqué le « Ah ! » de satisfaction que provoque dans la salle, la seule annonce que le film va être projeté sur l'écran ? C'est un « Ah ! » prolongé, enthousiaste, dont il serait bien difficile d'indiquer le point de départ. D'en haut ?... D'en bas ?... On n'en sait rien vous dis-je ! C'est toute la salle !

— N'est-ce pas malheureux, me dit avec indignation le « Monsieur-qui-ne-crie-pas « Ah ! ». N'est-ce pas malheureux de voir un pareil engouement pour les scènes de banditisme où le plus souvent ce sont les voleurs qui ont le beau rôle ?

— Vous avez raison, Monsieur, les voleurs ont toujours le beau rôle, surtout quand il est tenu par d'honnêtes artistes de cinéma, mais qu'est-ce que cela prouve ?

— Ah ! Monsieur, vous n'avez donc pas vu dans les « Vampires » le truc du coffre-fort si ingénieux, si bien trouvé, qu'il y aura des gens pour l'imiter un jour ou l'autre.

— J'ai vu le truc du coffre fort. Je l'ai trouvé épatant, ingénieux, et pour ne pas l'oublier je l'ai noté, avec croquis à l'appui, sur mon carnet, pour m'en servir au besoin.

Ici s'arrête le dialogue. Le Monsieur-qui-ne-crie-pas « Ah ! » a exactement la tête de « Mazamette » devant l'apparition d'Irma Vep, costumée en vampire

Oui j'ai noté le truc du coffre-fort, non pour l'essayer, mais pour me méfier du coup, le jour où j'aurai la douce obligation d'en louer un.

J'ai un ami qui a été souvent volé, d'abord parce qu'il est riche, et ensuite parce qu'il ne se méfie pas assez. Je l'invite à suivre les « Vampires » jusqu'au dernier épisode.

Le Filmeur.

P. S. — J'ai découvert à Sisteron un « sosie » parfait du comique Lévesque, qui joue le rôle de Mazamette dans les « Vampires » Qui veut s'amuser à le trouver ?

Chronique Locale

SISTERON

Fête de la Pentecôte

Rectification au programme de la journée sportive :

Course de Relai (3 fois le tour de Ste-Ursule) prix annoncés.

Saut en hauteur sans élan, 1e prix 10 fr. ; 2e prix, 5 fr.

Saut en hauteur avec élan, 1e prix 10 fr. ; 2e prix, 5 fr.

Saut en longueur sans élan, 1e prix 10 fr. ; 2e prix 5 fr.

Saut en longueur avec élan, 1e prix 10 fr. ; 2e prix 5 fr.

Triple saut, 1e prix 10 fr. ; 2. prix 5 fr.

=o=

On nous communique :

La question de la boucherie qui préoccupe à l'heure actuelle bon nombre de localités, ne pouvait laisser indifférents les dirigeants de notre société coopérative *La Ruche Sisteronnaise*. Au cours d'une assemblée générale une délégation de consommateurs choisis parmi les membres de la société et d'autres habitants de Sisteron non affiliés avait été désignée pour porter à M. le Maire les doléances de la population et le prier d'user de son influence auprès des bouchers de notre ville, pour obtenir de ces derniers une baisse sensible du prix de la viande au détail justifiée par les cours actuels des bestiaux. L'intervention de la municipalité a eu pour effet de décider les bouchers à présenter un tarif de la viande accusant une diminution sur les prix pratiqués jusqu'alors. Le conseil d'administration de la coopérative, tout en rendant hommage au dévouement de notre sympathique maire a estimé qu'on pouvait obtenir des résultats plus appréciables par la créations d'une boucherie coopérative et dans ce but il est entré en pourparlers avec un négociant de notre ville.

Nous sommes heureux d'annoncer aux membres de la *Ruche Sisteronnaise* que ces pourparlers ont abouti. Les prix obtenus présentent une diminution sensible sur ceux pratiqués par les bouchers. Ces prix seront revisés chaque quinzaine et établis d'après les cours de la viande sur pied ; ils ont fixés ainsi qu'il suit pour la 2me quinzaine de mai :

Bœuf, 8, 6,50 et 4 fr.
Mouton, 7, 6, 5 et 3 francs.
Agneau, 7,50 ; 6,50 ; 6 et 3 fr.
Porc, 7, 6, 5, et 3,50.
Veau, 9,50 ; 7 et 4 francs.

L'ouverture de cette boucherie est fixée au samedi 14 courant. Cette nouvelle sera certainement accueillie par les habitants des communes voisines avec la même satisfaction qu'elle l'a été par les consommateurs sisteronnais.

Nos Courses

Voilà que l'écho de la pédale résonne enfin dans notre cité. Comme autrefois, nous allons assister à d'intéressantes courses de bicyclettes qui mettront aux prises les meilleurs routiers de la région ; toutefois il est à regretter que parmi la jeunesse sisteronnaise il ne se trouve point un « As » qui puisse nous intéresser tout particulièrement et devenir notre favori.

Depuis longtemps, à en juger par l'allure et le nombre de cyclistes qui traversent notre ville, la route est tâtée, les virages soigneusement répérés, c'est dire que la course sera menée très durement. L'arrivée surtout fera l'objet de bien de bravos ; un service d'ordre trés rigoureux s'impose afin de ne pas gêner la marche des concurrents.

Les courses à pied, quoique à la portée de tout le monde, compteront moins d'adeptes, l'effort à produire trop grand pour des amateurs a été ainsi interprété par quelques fervents de jadis : « au lieu des trois tours du Gand, nous ferons trois tours... de manège ».

Espérons que les dames auront plus de succès !

C. F.

Fédération des Associations Agricoles de la Haute-Provence

C'est dimanche 30 avril que c'est tenue à Digne l'Assemblée générale de cet important groupement. M. Simoneau, notre nouveau Préfet, M. le député L. Andrieux, ont bien bien voulu prendre part à ses travaux. MM. les Sénateurs Perchot et Honnorat empêchés s'étaient excusés. MM. Anglès et Reynaud, députés, n'ont pu assister à cette réunion par suite d'une panne d'automobile.

Notre confrère la « Dépêche des Alpes » publiera le compte-rendu complet de la séance, les conclusions des divers rapports, les vœux émis et un résumé de l'allocution de M. le Préfet.

Jamais les agriculteurs de notre département n'avaient eu la satifaction d'entendre du chef de l'administration un langage s'harmonisant aussi heureusement avec leurs préoccupations, leurs désiderata et leurs revendications professionnelles. Touchés par cette marque de sympathie donnée si cordialement par un Préfet aimable, intelligent et prévoyant, ils ont répondu par des applaudissements chaleureux.

De notre côté, nous renouvelons à M. Simoneau nos remerciements et la promesse de notre plus complet concours pour la réalisation de son programme agricole, qui s'accorde si bien avec les intérêts économiques de notre département.

=o=

Fête de Jeanne d'Arc

Si cette fête au lieu d'être rendue obligatoire par le gouvernement, avait été organisée dans les milieux religieux, elle aurait obtenue certainement un succès tout autre, mais obliger les populations républicaines à fêter une sainte qui n'est pas la leur ce fut certainement une maladresse, car en ce qui concerne notre ville bien peu d'habitations ont pavoisées alors que beaucoup d'autres ce sont abstenues, ce qui prouve une fois de plus que notre population essentiellement attachée aux principes républicains ne reconnait que deux fêtes dans l'année qui sont celles du 14 juillet (fête de la République) et celle du 11 novembre qui est celle de la glorification des poilus de la grande guerre.

© VILLE DE SISTERON

Examen

Mlle Saury Viviane, élève de l'Ecole primaire de filles de Sisteron vient de subir avec succès l'examen pour l'obtention des Bourses des Lycées et Collèges.

Toutes nos félicitations.

—o—

Renvoi de foire

La foire qui n'a pu se tenir lundi dernier à Sisteron à cause du mauvais temps est renvoyée à aujourd'hui. Souhaitons un temps plus propice.

—o—

Remerciements

Madame Henri NICOLAS ;
Mademoiselle Marthe NICOLAS ;
Messieurs Auguste NICOLAS et Flavien NICOLAS.

Ont l'honneur d'adresser leurs sincères remerciements à la nombreuse population qui a bien voulu leur témoigner toute sa sympathie à l'occasion des obsèques de leur regretté mari et père.

VOIES URINAIRES Hémorragie, Cystite, Prostatite Filaments, Rétrécissements, Pertes, Métrites, etc,
SYPHILIS ET IMPUISSANCE
GUÉRISON ASSURÉE A TOUS LES DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements puissants et énergiques, faciles à appliquer par le malade seul. Ecrire en toute confiance en ayant soin de bien indiquer l'affection au LABORATOIRE DES SPÉCIALITÉS BIOLOGIQUES 22, Boulevard Sébastopol, PARIS (Notices gratis)

SPECTACLES

A L'ELDORADO
Tournée « Vous-y-Viendrez »
Samedi 14, en Soirée
Dimanche, 15, Matinée et soirée, la Nouvelle Revue
Quand vient l'Printemps !
1 prologue et 2 actes
Spectacle de famille — Location ouverte

Matinée Dansante à l'Eldorado
le Lundi de Pentecôte

AU CASINO
Tournée NAPOLÉONETTE
Vendredi 20 Mai 1921

Le 20 courant, nous aurons la bonne aubaine de voir interpréter sur la scène du Casino, par des artistes de renom, NAPOLEONETTE, Pièce gaie à grand spectacle, en 5 actes et 1 prologue par MM. André de Lorde et Jean Marsèle, d'après le roman de Gyp.

Chronique Régionale

NOYERS

Inauguration du Monument des Morts pour la France

C'est dimanche, 22 mai, que notre coquette commune inaugurera le Monument Commémoratif érigé à la mémoire des Enfants de la Commune Morts pour la France.

Afin que cette belle manifestation revête un caractère grandiose, digne de nos glorieux Morts, des invitations ont été lancées à nos représentants au Parlement, à M. le Préfet des Basses-Alpes, à M. le Sous-Préfet de Sisteron, à nos conseillers généraux et d'arrondissement, qui, espérons le, accepteront l'invitation.

Déjà les préparatifs se font et tout fait prévoir que cette manifestation patriotique aura un grand succès. Prochainement nous publierons les principales lignes de la cérémonie.

VALBELLE

Fête Votive de la Commune

Notre commune se proposait de célébrer sa fête votive dimanche 15 courant, mais à fin de ne pas gêner celle de Sisteron, notre municipalité a décidé de la renvoyer à huitaine c'est-à-dire, au dimanche 22 mai.

La fête aura lieu avec le concours de notre population et tout fait prévoir que comme les années précédentes elle obtiendra un légitime succès.

Un remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse Poudre calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites. Son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris

Avis. — Prochainement ouverture d'un Cabinet Dentaire à Sisteron tous les samedi, tenu par M. Valopin dentiste à Digne, 45, boulevard Gassendi.

Un avis ultérieur indiquera l'adresse.

Jeune homme ou élève appointé demande Pharmacie Bœuf, rue droite.

Occasion Exceptionnelle
Camion, Charette, Harnachement. Le tout en bon état.

Pour tous renseignements s'adresser chez M. *Beaume*, bazar.

On demande une **bonne** un peu âgée, logée ou non, bonne ménagère chez M. Revest ferblantier.

Papier Vers-à-soie en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier.

On demande un apprenti ferblantier. S'adresser chez M. Revest, ferblantier, Place de l'Horloge.

AVIS

« Le Domaine de *Briasq*, à Entrepierres-Salignac-Vilhosc, appartenant à la famille Marcy-Laplane n'est pas à vendre et n'a jamais été mis en vente. »

Avis aux Entrepreneurs
DE BATIMENT

Les entrepreneurs de la région désireux de soumissionner à des travaux de bâtiment montant à 52.000 francs et à exécuter à Sisteron pourront, jusqu'au **25** mai courant, prendre connaissance des pièces du projet tous les jours (lundi excepté) de 5 à 7 heures du soir chez M. Louis Blanc, architecte à Sisteron, faubourg La Baume.

Etude de Me Pierre BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à **Sisteron**

VENTE
PAR
ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **dimanche 5 Juin** mil-neuf-cent-vingt-un à **14** heures en l'étude de Me BOREL à Sisteron, il sera procédé à la vente aux Enchères publiques et Volontaires, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à Monsieur Alexandre DOUX, propriétaire agriculteur, demeurant à Sisteron.

DESIGNATION

UN JARDIN

sur lequel se trouve un bastidon composé de labour arrosable, vigne et arbres fruitiers, situé à Sisteron, **quartier des Plantiers**, confrontant : au levant M. Peyrothe, au midi Madame Devèze, au nord Madame Bonnet et au couchant Madame Ravoux ; cadastrée sous les numéros 201 p. 210 p. 211 p. 211 p. de la section D. pour une contenance de 13 ares 41 centiares.

Mise à prix : 3000 frs.

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à Me **Borel**, notaire suppléant, où à Guillaume **Buès**, son successeur désigné.

Etude de Me Aimé Bertrand
huissier à Sisteron (B.-A.)

Les samedi et dimanche 25 et 26 Juin mil-neuf-cent-vingt-et-un, à **14 heures dans la cour de l'Hôpital, à Sisteron,**

VENTE
aux Enchères Publiques

de :

un salon composé d'un canapé Louis XVI et quatre fauteuils Louis XV,
un salon composé d'un canapé ou lit de repos Directoire et quatre fauteuils Louis XV,
une chambre composée de deux fauteuils, 1 ottomane ou canapé et 2 chaises,
une console empire avec dessus marbre, une table à thé Louis XV, une table à jeu Louis XV, un guéridon Louis XV,
une garniture de cheminée composée d'une pendule marbre noir et deux candélabres,
une garniture de cheminée composée d'une pendule, deux candélabres marbre et bronze,
deux grandes glaces cadre doré, une glace à trumeaux,
Verrerie cristal, vaisselle faïence bleue, porcelaine, porcelaine décorée,
Bijoux or, services argent, ruolz ou argent plaqué, assiettes en étain,
un coffre-fort Magot et Sauve,
une voitre de maître-phaëton, et beaucoup d'autres meubles et effets anciens et modernes.

Ces objets appartiennent à l'Hôpital de Sisteron et proviennent de la succession Melchior **Donnet**, vivant, rentier à Marseille.

Exposition tous les jours à l'Hôpital de Sisteron.

Pour visiter s'adresser à M. Chauvin, économe de l'Hôpital ou a l'huissier chargé de la vente.

L'Huissier chargé de la vente,
A. BERTRAND.

Etude de Me Martial MASSOT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Notaire à La Motte-du-Caire (B-A)

A VENDRE
aux Enchères Publiques
et volontaires
EN DÉTAIL PUIS EN BLOC

Le **dimanche vingt-deux mai** mil-neuf-cent-vingt-un à **deux** heures du soir à la mairie de **Valernes**, les immeubles ci-après à Valernes, appartenant à Monsieur Théophile **Heyriès**.

PREMIER LOT

Maison avec toutes attenances et dépendances, remise et écurie, lieu dit le Collet du village.

Mise à prix : Deux mille cinq cents francs, ci .....**2500** frs.

DEUXIEME LOT

Labour lieu dit Chassagnes.

Mise à prix : Treize cents francs, ci..... ....**1300** francs

TROISIEME LOT

Prapeissier, labour.

Mise à prix : Douze cents francs. ci ..... **1200** francs.

QUATRIEME LOT

Le Thor, labour.

Mise à prix : Huit cents francs. ci.....**800** francs

CINQUIÈME LOT

Les Plantiers.

Mise à Prix : Deux cents francs. ci..... ....**200** francs

SIXIÈME LOT

Roure, pré et vigne.

Mise à prix : Quatre cents francs. ci.....**400** francs.

SEPTIÈME LOT

Roure, labour et vague jadis vigne.

Mise à prix : Deux cents francs. ci.....**200** francs.

Pour traiter avant la vente s'adresser à M. Théophile Heyriès vendeur à Valernes.

Etude de Me Aug. **Thouard**, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil d'Embrun.

VENTE
sur folle enchère
D'IMMEUBLES

Situés sur le territoire de la Commune de **PIEGUT**.

Domaine dit *de la Crotte* (Basses-Alpes)

Adjudication fixée au **Mercredi huit Juin** *mil neuf cent vingt-et-un,* **à neuf heures du matin,** *à l'audience des criées du Tribunal civil d'Embrun.*

A la requête de M. Marius *Boutin*, entrepreneur de camionnage, demeurant et domicilié à Marseille, pour lequel domicile est élu à Embrun, en l'étude de Me *Aug. Thouard*, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil de cette ville, y demeurant, qu'il constitue et qui occupera pour lui aux fins des présentes, ledit M. *Boutin* agissant comme cessionnaire d'une créance existant au profit : 1° *M. Jacques Aubert*, propriétaire, demeurant et domicilié à Valserres (H.-A.) ; 2° *Madame Marie Joubert*, veuve de *M. Joseph Vivian*, sans profession, domiciliée et demeurant à La Motte-du-Caire (B.-A.) ; 3° *M. Daniel Druzian*, gendarme et de lui assistée et autorisée *Madame Marie Vivian*, sans profession, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Toulon ; 4° *Mlle Jeanne Vivian*, majeure, sans profession, demeurant et domiciliée à La Motte-du-Caire, à l'encontre de *M Philip François*, négociant, demeurant et domicilié à Marseille, actuellement en état de faillite ; ledit *Boutin* cessionnaire en vertu d'un acte enregistré et signifié, reçu *Me Gaignaire*, notaire à Gap, des **21** janvier et **7** février **1921**.

A l'encontre de *M Ingelbrecht*, syndic de faillite de *M. Philip* susqualifié nommé à ces fonctions, suivant jugement du Tribunal de commerce de Marseille de sa date enregistré, ledit, demeurant et domicilié à Marseille, 11, rue de la République et à l'encontre dudit *Philip* ; M. *Ingelbrecht* ès qualité et *Philip* n'ayant pas satisfait à la mise en demeure à lui signifiée suivant exploit de *Me Giraud*, huissier à Marseille, d'avoir à payer le montant des sommes et accessoires moyenant lesquelles ledit *Philip* était demeuré adjudicataire du domaine de la Crotte, sis sur le territoire de Piégut (B-A), domaine dépendant de la succession de feu *Ernest Aubert*, mort pour la France, en son vivant, propriétaire, domicilié à Remollon.

L'adjudication des immeubles, dont la désignation suit, aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil d'Embrun, au Palais de Justice, sis en cette ville, le **mercredi huit**

© VILLE DE SISTERON

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

MAISON Vve ADRIEN ANDRÉ

38, GRANDE RUE - SISTERON

Dans votre intéret ?

Avant de faire vos achats pour la saison d'été, allez chez Mme veuve ANDRE, maison de confiance, la plus ancienne de la région, vendant le meilleur marché, n'ayant ni employés ni location à payer.

Vous y trouverez le plus bel assortiment d'étoffes françaises et anglaises.

Costumes sur mesure façon grand tailleur depuis 190 fr.
Costumes confectionnés pour jeunes gens à 95 fr. et au-dessus
Costumes 1re communion, dans tous les genres depuis 50 fr.
Costumes Jersey pour enfants, série réclame, à 20 fr. le costume, avec polo assorti

Un rayon de chemises défiant toute concurrence, en raison de sa nouvelle organisation.

Pour éviter toute erreur, Mme Vve ANDRE informe ses clients qu'elle a comme coupeur M. Pascal, son gendre (2 diplômes d'honneur, Paris 1920) et non M. Armand employé aux Galeries Sisteronnaises.

...vingt mil neuf cent vingt-et un, à ...neuf heures du matin.

DÉSIGNATION

Les Immeubles

a vendre

COMMUNE DE PIEGUT

DOMAINE

de la Crotte

Un tènement situé sur la commune de Piégut, au quartier de la Crotte, comprenant : **MAISON** d'habitation et bâtiment d'exploitation, cour, aire, jardin, prés, labours et bois d'une contenance de trois hectares soixante-dix-sept ares quatre-vingt-dix centiares environ, confinant : au levant, Magallon, Arnaud et Dromenq ; au midi, Dromenq, Olivier, Astier, Saunier ; au couchant, Michel Estangle et ravin et chemin et au nord, un chemin.

Ensemble : deux cuves, trois tonneaux, un pressoir, une charrette, et un ventoir, immeubles par destination se trouvant dans les bâtiments.

Une vigne, au quartier de Jus-... même commune, portée au plan cadastral sous les numéros 297, 298 et 299 de la section B. pour une contenance de dix-huit ares, quatre-vingt-onze centiares, confinant : au levant, chemin ; au midi, Chabrand ; au couchant, chemin et au nord, Arnaud.

Une vigne, au même quartier, portée au plan cadastral sous les numéros 334 et 335, pour une contenance de dix-huit ares, vingt centiares environ, confinant : au levant, un chemin ; au midi, Cal ; au couchant, vieux chemin et au nord, Michel Marin.

Une vigne, au même quartier, lieu dit *Léminé* ou *Le Miou*, portée au plan cadastral sous les numéros 305 et 320 de la section B. pour une contenance de huit ares six centiares, confinant : au levant, Chabrand ; au midi, Gontard ; au couchant et au nord, Gontard.

Une propriété, de nature labour, au lieu dit *La Vignette*, portée au plan cadastral sous le numéro 306 de la section B, pour une contenance de six ares cinquante centiares, confinant : au levant et au nord, Arnaud ; au midi, Gontard et au couchant, Gontard.

Une propriété, de nature labour, située sur la même commune de Piégut, au lieu dit *Le Clot* ou le plus Haut-*Clot*, portée au plan cadastral sous les numéros 147, 148 et 148, section B, pour une contenance de vingt ares quarante centiares, confinant : au levant, Barnaud ; au midi, Astier ; au couchant, veuve Ayasse et au nord, blache.

Une propriété, de nature labour, située sur la même commune, lieu dit *La Barnaude*, portée au plan cadastral sous le No 154 sect. B, pour une contenance de onze ares, confinant : au levant, Madame veuve Ayasse ; au midi, Michel Denis ; au couchant, Michel Marin et au nord, blaches.

Une propriété, de nature labour, située au même lieu dit, portée au plan cadastral sous le numéro 150, section B, pour une contenance de quinze ares dix centiares, confinant : au levant, Michel et Ayasse ; au midi, Barnaud ; au couchant, Paul et au nord, Giraud.

Une propriété, de nature pré, labour et bois, située sur la même commune, au lieu dit *le Grand-Pré*, portée au plan cadastral sous les Nos 205, 206. 207, 208 et 209, section *B*, pour une contenance de quarante-sept ares quatre-vingt-six centiares, confinant : au levant, Saunier et Ayasse ; au midi, chemin ; au couchant, Barnaud Marcel et Barnaud Fidéle et au nord, chemin.

Une propriété de nature labour, située sur la même commune au lieu dit *La Rouvière*, numéro 202, section B, d'une contenance de six ares soixante centiares, confinant : au levant Barnaud Fidèle ; au midi Barnaud Marcel ; au couchant Barnaud Joseph et au nord Cal Louis.

Et une autre propriété de même nature, au même lieu dit, portée au plan cadastral sous le numéro 174, section B, pour une contenance de un are cinquante-six centiares, confinant au levant, Saunier ; au midi Barnaud, au couchant chemin et au nord Pons.

Une propriété, de nature vigne et labour, située sur la même commune, au lieu dit *La Barnaude* et *La Rouvière*, portée au plan cadastral sous les numéros **164, 165, 166, 167, 160, 169,** 170 et 171 de la section B. pour une contenance de cinquante-deux ares cinquante neuf centiares, confinant : au levant Madame veuve Ayasse et Marin Michel ; au midi Pons ; au couchant chemin et au nord chemin et Conil.

Une propriété de nature labour et bois située sur la même commune, au quartier de Champ-Farine, lieux dits *Les Blachons, Le Tros, les Vignes, Les Barnaudes, Champ du Père-Grour*, portée au plan cadastral, sous les numéros 106, 107, 109 110, 111, 118 et 120, section B. pour une contenance totale de un hectare dix ares cinquante centiares, confinant : au levant chemin, Burle et Michel ; au midi Saunier ; au couchant Arnaud ; au Barnaud Désiré et Tourniaire Paulin.

Une propriété de nature pré et landes, située sur la même commune, au lieu dit *Le Plus Haut Pont*, portée au plan cadastral sous les numéros 90 et 91 de la section B, pour une contenance de vingt-et-un ares soixante-dix centiares, confinant au levant Barnaud ; au midi Barnaud et Arnaud ; au couchant et au midi Barnaud.

Une propriété, de nature pour et landes, au lieu dit l'*Er du Pont*, portée au plan cadastral les numéros 20 et 21 section B. une contenance de huit ares trente centiares, confinant au levant naud Joseph, au midi Barnaud ; couchant Michel Marin et au rd la Durance.

Une propriété, de nature ur et bois, située sur la même cune, au lieu dit *Pré du Riou*, pe au plan cadastral sous les numé 479, 484, 485, 486, 487, section pour une contenance de vingt-un-quatre-vingt-deux centiares, cont au levant Saunier, au midi Michlarin, au couchant ravin et au nor licat.

Aux termes d'un procés-ve d'adjudication reçu par Me **Gaire**, notaire à Gap le onze avril neuf-vingt, enregistré et transcrit François **Philip**. négociant, urant et domicilié à Marseille, rAude-mar, **8**, avait été déclaré acataire, sur reunion, moyenna n prix total de vingt-cinq mille f divers immeubles formant le core Domaine de la Crotte situé Piégut (Basses Alpes).

Cette adjudication aveu lieu aux clauses et conditions cahier des charges dressé par notaire dont une expédition sera sée au greffe du tribunal civil d'Fun.

Mise à prix

La revente sur folle enc se fera aux clauses et condition sérées dans le cahier des charg posé et en outre à la charge des f de folle enchère et sur la mise à de *vingt-cinq mille francs*, 5.000

Il est déclaré conformnt à la loi que tous ceux du chequels il pourrait être pris ins on sur leedits immeubles pour r d'hypothèques légales, devro quérir cette inscription, avant Inscription du jugement d'adjudn.

Les frais pour parvenir vente sont payables en sus du p

Ainsi fait et dressé par *houard* avoué poursuivant, à Embrun, le 11 mai 1921.

Pour extrait :
A. THOUARD.

Enregistré à Embrun le mai mil neuf cent vingt et-un f° case . Reçu trois francs
Le Receveur,

La Hernie

et les

Affections abdominales de l'Homme et de la Femme

Quatre millions (4.000.000) de personnes et **6.000 Docteurs** recommandent partout les célèbres appareils de **A. Claverie** qui seuls peuvent assurer le bien-être parfait, la contention absolue de toutes les hernies si grosses et si anciennes quelles soient, jusqu'à leur **disparition définitive**, ainsi que la suppression des affections abdominales, déviations et chutes organes de la femme, ptose abdominale, obésité, rein mobile, varices, déformation du corps, etc.

Les établissements **A. CLAVERIE**, célèbres en France *depuis 40 ans* sont devenus les plus considérables du monde entier.

Leurs appareils sont les plus perfectionnés, *les plus modernes. les plus efficaces*, en même temps *que les plus légers, les plus agréables*, et *les plus faciles* à appliquer et à porter.

Vous aurez dans quelques jours l'occasion précieuse de vous assurer immédiatement la santé et le bien être : l'éminent spécialiste des établissements **A. CLAVERIE** sera très prochainement dans votre région ; ne manquez pas d'aller le voir et de lui demander un conseil.

Il recevra de 9 h. à 4 h. dans les villes suivantes :

DIGNE, vendredi 27 mai, *hôtel Remusat.*
SISTERON *samedi 28*, hôtel des Acacias.
FORCALQUIER, lundi 30, hôtel Lardeyret.

« Traité de la Hernie »
Conseils et renseignements gratis et discrètement.

Etablissements CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

SOCIETE D'EPARGNE ANCIENNE et IMPORTANTE
demande
AGENTS dans les Basses-Alpes
conditions intéressantes
S'adresser à M. *PEYRONNET*
4, rue des Teinturiers, à Avignon

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

La **Méthode Américaine HARISTON** 24, boulevard de la Madeleine, **Marseille**, guérit la herine, c'est l'affirmation et du **Corps Médical** et des nombreux Hernieux l'ayant essayé ;

Marseille 22 novembre 1920. **Avec la Méthode Américaine HARISTON « j'ai constaté de si nombreuses et merveilleuses constentions de Hernie même anciennes et volumineuses que je me fais un devoir de recommander la Méthode HARISTON à tous les malades »**

Docteur H. LEROU, Médecin de la Croix Rouge Américaine.

SUZAN, 103, rue de la République, **Aubagne**, B-du-R. **hernie guérie en deux mois**, 26 septembre 1920.

« Je déclare que sans avoir rien eu à changer dans mon travail de boulanger et sans fatigue ni opération la **Méthode Américaine HARISTON**, m'a guéri d'une Hernie.

BERENGER, boulanger à La Gavotte par St-Antoine. 28 octobre 1920.

« Souffrant **depuis 10 ans** d'une **double hernie** s'aggravant journellement, je déclare qu'en **quatre mois** grâce à la **méthode HARISTON** j'ai éprouvé un **réel soulagement** et en escomptant ma guérison, prochaine à mon avis, je vous autorise à publier mon **entière satisfaction** ».

PAUPERT, 3, rue Vincent Leblanc **Marseille**.

C'est donc sans gène, sans fatigue et sans opération que la **Méthode Américaine HARISTON** guérit la hernie. Aussi, devant de telles preuves recommandons nous à la **Méthode HARISTON** à toutes nos lectrices et lecteurs atteints de Hernies, Chutes de matrice ou autres déplacements d'organes

Ne continuez plus à dépenser un argent fou sans même obtenir de résultat. Nous rappelons que, dans un but humanitaire, l'éminent **Patricien examine et renseigne gratuitement**. Riches ou pauvres, allez donc à lui en **toute confiance**, il vous recevra **tous les mois** dans les villes et aux dates ci-après.

SISTERON, samedi 14 Mai de 11 h. à 15 h. au **Touring-Hôtel** près la gare ainsi que tous les deuxièmes samedi de chaque mois.
FORCALQUIER, lundi 16 Mai, *Hôtel Lardeyret.*
ORAISON, mardi 17 Mai *Hôtel Nègre.*
MANOSQUE, mercredi 18 Mai *Hôtel de Versailles.*
PERTUIS, vendredi 20 Mai *Hôtel du Cours.*
DIGNE, samedi 21 Mai, *Hôtel du Grand Paris*, jusqu'à 2 heures.
APT, Samedi 28 Mai *Hôtel du Louvre,*
MARSEILLE tous les autres jours, à L'INSTITUT, 24. boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE
HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE — HORLOGERIE — ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

PRIMEURS ET ÉPICERIE

Babaz Joseph

29, RUE DROITE, - SISTERON

Informe sa clientèle qu'il tient les marchandises ci dessous :

Huile d'olive pure, Huile de table,
Huile comestible,
Graisses alimentaire et végétale,
Petit salé,
Saucisson à la médaille, extra,
Patés de foie gras,
Diverses pâtes alimentaires,
Olives noires,
Conserves assorties : thon, sardines, saumons,
Légumes secs : haricots, pois ronds pois décortiqués, lentilles,
Riz fleur, Riz Caroline,
Fromages : gruyère, l'Alpin, Hollande du pays, divers fromages.
Confiture de tous fruits,
Desserts : noix, dattes, figues, oranges, mandarimes, bananes
Biscuterie assortie,
Bonbonnerie assortie.

Cycles - Automobiles - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - ASSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVEAUTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE **Atelier de Mécanique** Réparations en tous genres

AGENCE Regionale des
- Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT
- Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT
- Voiturettes E H P

En magasin : *Stocks permanents de PNEUS et Chambres*
- TORRILHON vélo
- DUNLOP moto
- GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON